

*Cher.ère.s militant.e.s, formateurs et formatrices,
Cher.ère.s partenaires, acteur.trice.s de nos territoires,
Cher.ère.s étudiant.e.s et stagiaires de notre centre de formation,
A celles et ceux qui se reconnaissent dans nos valeurs et nous soutiennent.*

Notre réseau des CEMÉA a décidé de valoriser, reconnaître et signifier fortement ce que nous sommes : **un mouvement de militantes et de militants**, des femmes et des hommes qui se reconnaissent et se rassemblent autour de valeurs partagées.

En Ile-de-France, nombre de personnes se forment, agissent et interviennent au sein de nos actions de formation sur l'ensemble des champs d'intervention : animation volontaire, animation professionnelle, travail social, politique éducative, ... Elles s'impliquent aussi dans nos instances et espaces militants, participent à nos événements et rencontres en lien avec les territoires. Des liens et des envies d'agir, au plus près des réalités des professionnel.le.s, des élu.e.s, des institutions et des terrains se multiplient.

Nos statuts prévoient différents types de membres, avec des droits, des niveaux d'investissement, de contribution et de participation à la vie associative différents et complémentaires : les membres de soutien, les membres actifs et les membres associés.

C'est pour rendre lisible cette richesse invisible et développer notre mouvement que notre réseau a pris la décision de modifier le principe d'adhésion des membres de soutien.

Ainsi, pour adhérer aux CEMÉA, il est possible de signer **la lettre d'engagement** qui vous est proposée en annexe de ce courrier. Évidemment cette lettre doit être accompagnée d'une présentation des CEMÉA et de notre mouvement d'idées. L'adhésion des membres de soutien n'est donc plus liée au paiement d'une cotisation mais est **un acte de soutien au projet CEMÉA et un acte d'engagement aux valeurs**.

Les informations demandées dans la lettre d'adhésion permettront de poursuivre le lien, de vous informer sur l'actualité de notre association.



Si vous optez pour l'adhésion de membre actif.ve, celle-ci vous donnera accès à notre médiathèque en ligne : **Yakamédia**, et vous permet également de prendre part aux votes lors de notre assemblée générale (seul.e.s. celles et ceux à jour de leur cotisation peuvent voter à l'assemblée générale).

Yakamédia, une immense médiathèque de ressources pédagogiques destinée aux animateurs et animatrices volontaires et professionnel.le.s, à tous les éducateurs et éducatrices et à tous les acteurs du monde de l'animation, de l'éducation et du champ social, intéressés par l'approche de l'éducation nouvelle.

Bien à vous,

Elisabeth MEDINA,
Directrice Régionale ARIF-CEMÉA

Alain Sartori, président
Président CEMÉA Ile de France,
93305 AUBERVILLIERS
Tél. 01 48 11 27 90 - Fax 01 48 11 27 97
N° de Siret : 394 087 894 00108 - APE 8559A
Numéro R21A : W951000421

Alain SARTORI,
Président ARIF-CEMÉA

J'ai vécu une action des CEMÉA et je souhaite les soutenir

**Exemplaire à
RETOURNER**

Les personnes participant à nos rencontres ou actions de formation ne sont pas adhérentes de fait, car nous accordons une extrême importance à cette forme de soutien qui doit être et rester authentique. Ainsi toute adhésion reçue est considérée comme un véritable engagement.

Adhérer, c'est soutenir des idées, s'inscrire dans un collectif qui veut compter, peser, résister.

Les CEMÉA souhaitent vous mobiliser autour de leur projet et vous propose de **devenir membre de soutien**.

Les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives se définissent comme un mouvement d'éducation nouvelle mais aussi d'Éducation Populaire constitué de militantes et de militants.

Adhérer, un acte d'engagement aux valeurs du mouvement CEMÉA.

Toute personne qui se reconnaît dans nos idées et nos valeurs doit pouvoir adhérer au CEMÉA quel que soit son champ d'action, quelles que soient ses possibilités d'engagement.

On peut venir au CEMÉA simplement pour y faire un bout de chemin, le temps d'une réflexion, le temps d'une action, ou bien désirer un militantisme plus engagé.

Les membres de soutien sont des membres qui, ayant participé à une ou plusieurs activités de l'Association, ont choisi d'apporter leur appui à celle-ci, à ses objectifs, à ses actions. Les membres de soutien ne disposent que d'une voix consultative à l'Assemblée Générale de l'association.

Les CEMÉA, rappel des principes qui guident notre action :

Il n'y a qu'une éducation. Elle s'adresse à tous. Elle est de tous les instants.

Tout être humain peut se développer et même se transformer au cours de sa vie. Il en a le désir et les possibilités.

Notre action est menée en contact étroit avec la réalité.

Le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu.

L'éducation doit se fonder sur l'activité, essentielle dans la formation personnelle et dans l'acquisition de la culture.

L'expérience personnelle est un facteur indispensable du développement de la personnalité.

Tout être humain, sans distinction de sexe, d'âge, d'origine, de conviction, de culture, de situation sociale..., a droit à notre respect et à nos égards.

La laïcité, c'est l'ouverture à la compréhension de l'autre dans la connaissance des différences et dans le respect du pluralisme. C'est donc le combat pour la liberté d'expression de chacun et contre toute forme d'obscurantisme, d'aliénation, de discrimination, d'exclusion et d'injustice.

Les CEMÉA agissent de façon transversale dans les domaines suivants :

- Des vacances et des loisirs collectifs et des temps libérés,
- De l'école et plus largement de l'éducation,
- Du travail social et de la santé mentale,
- De la culture et de ses pratiques,
- De l'action européenne et internationale.

Notre Mouvement joue un rôle social incontournable et réaffirme son engagement dans la défense de l'État et des pouvoirs publics quand ils prennent le parti de la liberté, de l'égalité des droits et de l'intérêt général. Il récuse toute instrumentalisation des associations par les pouvoirs politiques.

Cet engagement est un engagement militant auprès de tous, sans oublier les plus démunis de lien social, d'éducation, de culture, de loisirs.

Extraits de la Charte Identitaire adoptée à l'Assemblée générale nationale le 10 juin 2006.

*En signant cette lettre je deviens membre de soutien de l'Association régionale des CEMÉA Ile de France.
Je suis libre, à tout moment, de retirer ce soutien en le signalant par écrit à l'association.*

Renseignements à compléter :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal - ville :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Téléphone :

Mail :

Mon ou mes liens avec l'ARIF-CEMEA, une personne, une action, une formation (à préciser) :

.....

Nom - prénom :

Date :

Signature (suivie de la mention « lu et approuvé »)



CEMÉA Ile-de-France
65, rue des Cités – 93300 Aubervilliers
www.cemea-idf.org
Contact : laurence.chevalier@cemea-idf.org
Tel: 01 48 11 28 42



J'ai vécu une action des CEMÉA et je souhaite les soutenir

**Exemplaire à
CONSERVER**

Les personnes participant à nos rencontres ou actions de formation ne sont pas adhérentes de fait, car nous accordons une extrême importance à cette forme de soutien qui doit être et rester authentique. Ainsi toute adhésion reçue est considérée comme un véritable engagement.

Adhérer, c'est soutenir des idées, s'inscrire dans un collectif qui veut compter, peser, résister.

Les CEMÉA souhaitent vous mobiliser autour de leur projet et vous propose de **devenir membre de soutien**.

Les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives se définissent comme un mouvement d'éducation nouvelle mais aussi d'Education Populaire constitué de militantes et de militants.

Adhérer, un acte d'engagement aux valeurs du mouvement CEMÉA.

Toute personne qui se reconnaît dans nos idées et nos valeurs doit pouvoir adhérer au CEMÉA quel que soit son champ d'action, quelles que soient ses possibilités d'engagement.

On peut venir au CEMÉA simplement pour y faire un bout de chemin, le temps d'une réflexion, le temps d'une action, ou bien désirer un militantisme plus engagé.

Les membres de soutien sont des membres qui, ayant participé à une ou plusieurs activités de l'Association, ont choisi d'apporter leur appui à celle-ci, à ses objectifs, à ses actions. Les membres de soutien ne disposent que d'une voix consultative à l'Assemblée Générale de l'association.

Les CEMÉA, rappel des principes qui guident notre action :

Il n'y a qu'une éducation. Elle s'adresse à tous. Elle est de tous les instants.

Tout être humain peut se développer et même se transformer au cours de sa vie. Il en a le désir et les possibilités.

Notre action est menée en contact étroit avec la réalité.

Le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu.

L'éducation doit se fonder sur l'activité, essentielle dans la formation personnelle et dans l'acquisition de la culture.

L'expérience personnelle est un facteur indispensable du développement de la personnalité.

Tout être humain, sans distinction de sexe, d'âge, d'origine, de conviction, de culture, de situation sociale..., a droit à notre respect et à nos égards.

La laïcité, c'est l'ouverture à la compréhension de l'autre dans la connaissance des différences et dans le respect du pluralisme. C'est donc le combat pour la liberté d'expression de chacun et contre toute forme d'obscurantisme, d'aliénation, de discrimination, d'exclusion et d'injustice.

Les CEMÉA agissent de façon transversale dans les domaines suivants :

- Des vacances et des loisirs collectifs et des temps libérés,
- De l'école et plus largement de l'éducation,
- Du travail social et de la santé mentale,
- De la culture et de ses pratiques,
- De l'action européenne et internationale.

Notre Mouvement joue un rôle social incontournable et réaffirme son engagement dans la défense de l'Etat et des pouvoirs publics quand ils prennent le parti de la liberté, de l'égalité des droits et de l'intérêt général. Il récuse toute instrumentalisation des associations par les pouvoirs politiques.

Cet engagement est un engagement militant auprès de tous.toutes, sans oublier les plus démunis de lien social, d'éducation, de culture, de loisirs.

Extraits de la Charte Identitaire adoptée à l'Assemblée générale nationale le 10 juin 2006.

*En signant cette lettre je deviens membre de soutien de l'Association régionale des CEMÉA Ile de France.
Je suis libre, à tout moment, de retirer ce soutien en le signalant par écrit à l'association.*

Renseignements à compléter :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal - ville :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Téléphone :

Mail :

Mon ou mes liens avec l'ARIF-CEMEA, une personne, une action, une formation (à préciser) :

.....

Nom - prénom :

Date :

Signature (suivie de la mention « lu et approuvé »)